



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 30 septembre 2021)

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 15

Absents représentés : 1

Absents excusés : 1

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 4 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre du mois d'octobre, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 30 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Froustey Pierre.

Présents :

Mesdames Casteras Line, De Artèche Sylvie, Dedouit Marie-Jeanne, Gayon Marie-Antoinette, Jaurry Chamalbide Christine, Labeyrie Isabelle et Libier Marie-Thérèse,
Messieurs Arbeille Henri, Boireau Philippe, Benoît Darets, Dalmay Yohann, Dumas Jean-Louis, Froustey Pierre, Laffitte Pierre et José Prosper.

Absents représentés :

Monsieur Trézières Yves a donné pouvoir à Monsieur Arbeille Henri.

Absents excusés :

Monsieur Daulouède Jean-Claude.

OBJET : DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE NATIONAL AUPRÈS DE LA DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME FRANCE CONNECT SUR LES SERVICES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS

Rapporteur : Monsieur le président

Dans le cadre du déploiement de la plateforme France Connect porté par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM), le CIAS souhaite déployer une solution nommée Pack Optim afin d'améliorer la qualité du service fourni.

À ce titre, le CIAS sollicite une subvention forfaitaire permettant de financer à hauteur de 5 000 € le projet selon les modalités suivantes :

| | | |
|---|--------------|-----------------------------------|
| Dépense totale prévisionnelle (HT) | 5 000 € | |
| AIDES DEMANDÉES | | |
| Intitulé des aides sollicitées | Dépense (HT) | Montant de la subvention demandée |
| Déploiement France Connect | 5 000 € | 5000 € |
| Fonds propres (HT) | | 0 € |
| Total général du plan de financement (HT) | | 5 000 € |



Planification du projet :

| | |
|-----------------|------|
| Début du projet | 2021 |
| Fin du projet | 2022 |

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5214-16 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU les statuts du centre intercommunal d'action sociale de MACS ;

CONSIDÉRANT la volonté du CIAS de MACS de déployer la solution Pack Optim en direction des personnes accompagnées afin de faciliter leur accès aux solutions numériques ;

décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- de solliciter une subvention d'un montant de 5 000 € au titre du plan de relance numérique auprès de la Direction Interministérielle du Numérique ayant pour objectif de faciliter l'accès au numérique des personnes accompagnées grâce à la solution nommée Pack Optim,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 4 octobre 2021

Pour le président,
par délégation

Le vice-président
Pierre Laffitte

